

La lettre du Parc

AUX ÉLUS ET PARTENAIRES - N° 11 JUILLET 2009



La suite des débats sur le projet de territoire. Notre dossier...



Les assises du Conseil de développement de l'Audomarois



Les habitants ont répondu à notre questionnaire



Un spectacle pour valoriser le cheval boulonnais

Danièle LHOMME
Vice-Présidente du Conseil régional

L'Edito

Michel SERGENT
Vice-Président du Syndicat mixte du Parc



Les PNR au cœur de l'actualité

Les Pyrénées ariégeoises viennent d'obtenir le prestigieux label parc naturel régional, ce qui porte à 46 le nombre de PNR en France. Et beaucoup d'autres territoires sont en phase de préfiguration.



Cet engouement est probablement dû au fait que, plus que jamais, les objectifs et les modes de travail d'un parc naturel régional sont en phase avec les préoccupations actuelles. Cette recherche permanente d'équilibre entre la protection et le développement. Cette approche toujours conjointe de l'homme et de la biodiversité. Cette « gouvernance » basée sur la sensibilisation, l'information, le travail en commun, le respect des compétences des uns et des autres... Les parcs naturels régionaux sont bien des laboratoires du développement.

Ils ne sont pas les seuls, fort heureusement, et nous devons saluer les très nombreuses initiatives prises à travers toute la région. Mais la qualité remarquable du patrimoine naturel, culturel et paysager du territoire des Caps et Marais d'Opale confère au Parc une responsabilité plus forte qu'ailleurs.

Les premiers mois d'animation du « chantier de la charte » sont rassurants quant à la mobilisation des forces vives. Les ateliers territoriaux, les soirées débats, les commissions et groupes thématiques... ont permis de faire émerger une masse d'idées et de projets.

L'équipe technique du Parc va mettre à profit les mois d'été pour organiser ces propositions et rédiger un avant-projet de charte qui sera discuté très largement dès l'automne.

D'ici là, nous souhaitons de bonnes vacances à tous !



A Salperwick, plus de 170 peupliers ont été abattus afin de redonner au marais son vrai visage et ses vues dégagées. Et c'est en bacôve, à raison de cinq stères en moyenne par arbre, qu'ont été



évacués ces peupliers. Les parcelles sont propres et l'on peut ainsi circuler plus facilement dans le marais. En 4 ans, ce sont près de 750 peupliers qui ont été coupés et dont le bois à été redistribué gratuitement aux habitants du village.

→ Luc Barbier : 03.21.38.92.15

A Clairmarais, l'opération Fréquence Grenouille a rassemblé une quinzaine de personnes le 25 avril à la Maison du Romelaëre. Suite à un diaporama sur la vie des batraciens, le public a pu découvrir grenouilles et tritons dans leur milieu naturel grâce au « maroscope » créé par l'atelier scientifique du Collège Mendès France d'Arques.

→ Julie Robilliard : 03.21.87.86.36

A Zudausques, la visite de l'installation photovoltaïque d'un particulier a rencontré un vif succès. Cette visite organisée par l'espace info énergie du Parc a permis d'inviter et d'inciter le grand public à s'investir dans cette démarche écologique, mais aussi de nuancer les préjugés sur le solaire dans notre région. Depuis janvier 2009, 320 particuliers, professionnels et collectivités ont fait appel à l'EIE, soit 100 contacts de plus par rapport à 2008 pour la même période (janvier à juin).

→ Lucie Dutertre : 03.21.87.86.31

A Saint-Omer, Clairmarais, Tournehem-sur-la-Hem, Neufchâtel-Hardelot, Condette, Alquines, Belle-et-Houllefort, Balinghem, Ardres et Mar-



quise, l'opération Objectif Nature 2009 a permis à 4 236 élèves du territoire du Parc de découvrir les richesses des milieux naturels de notre région.

→ Karine Dupont : 03.21.11.07.19

Sur le cap Gris-Nez, les moutons ont à nouveau investi le site après un an et demi de travaux. Appartenant à un éleveur local, avec qui Eden 62 a passé un contrat annuel d'entretien, les moutons ont facilement pris leurs marques et redonnent ainsi vie au site.

→ Olivier Provin : 03.21.87.90.85

Le territoire ne manque pas d'idées

Les derniers ateliers territoriaux co-organisés avec les intercommunalités et plusieurs commissions se sont réunis avant l'été. Cette phase intense de concertation, démarrée fin 2008, a permis de poser le diagnostic sur l'évolution du territoire, de s'interroger sur la place du syndicat mixte du Parc parmi l'ensemble des contributeurs à la mise en œuvre de la charte, et enfin de regrouper une quantité impressionnante de propositions et de souhaits pour la future charte. Le débat reprendra à l'automne, cette fois sur un premier document concret : l'avant-projet de charte.

La communauté de communes de Desvres-Samer, tout juste née de la fusion des deux intercommunalités, s'est investie dans le débat sur la charte du Parc dès le bureau communautaire du 19 février. Après des entretiens avec les maires et adjoints des 31 communes, le forum territorial a réuni une cinquantaine d'élus et de représentants de la société civile le 25 avril à Desvres.

Si plusieurs idées fortes sont sorties des débats, comme l'aide aux petits commerces et entreprises de services dans les villages, la création de lien

social dans les communes, les services de conseil pour le patrimoine bâti, l'intégration architecturale ou encore les plantations, la mise en œuvre d'outils pour aider les agriculteurs à intégrer les préoccupations environnementales... le souhait a été maintes fois exprimé d'une plus grande proximité de l'équipe technique du Parc, de plus d'échanges, et de découverte d'actions exemplaires sur d'autres territoires. Le manque de compréhension de la répartition des compétences entre les uns et les autres n'entache pas la volonté de faire vivre les partenariats.

le forum territorial de Desvres-Samer



les assises du Pays de Saint-Omer

Le conseil de développement du Pays de Saint-Omer a souhaité s'investir pleinement dans le chantier de la révision de la charte en organisant sur ce thème les 2^{èmes} assises du Pays de l'Audomarois. Il n'y avait peut être pas la foule espérée dans les locaux de l'école d'ingénieurs du Pas-de-Calais, à Longuenesse, ce samedi matin, mais une soixantaine de personnes se sont réunies autour des ateliers portant sur l'eau ; l'urbanisme, la mobilité et les déchets ; la biodiversité et le

paysage ; l'économie, le tourisme, le patrimoine culturel. Les 10 idées fortes issues de cette réflexion ont été transmises aux deux intercommunalités qui les croiseront avec leurs propres propositions. Pour Bruno Deffontaines, le président du Conseil de développement du Pays de Saint-Omer, « les élus sont prêts à accepter la concertation mais les gens ne comprennent pas encore qu'ils doivent s'accaparer le projet. C'est sûr, cette démarche est innovante ».

La volonté de co-organiser les ateliers de la charte avec les intercommunalités, afin de répondre le mieux possible aux attentes des élus locaux, a naturellement conduit à des démarches très différentes. Dans les Trois-Pays, deux rencontres avec le bureau communautaire élargi aux

les EPCI acteurs fondamentaux de la charte

présidents de commissions ont permis d'élaborer la trame de questionnement soumise à chaque commission thématique de l'EPCI. Dans la Terre des 2 Caps, le questionnaire auquel les maires et adjoints sont invités à répondre alimentera le débat au sein de la communauté de communes.

Dans la région d'Ardres et la vallée de la Hem, là aussi, tout a commencé par la rencontre du président de la communauté de communes pour élaborer la démarche d'animation territoriale. Les rencontres individuelles des 19 communes concernées ont ensuite permis de préparer le forum territorial auquel une cinquantaine de personnes ont pris part. La déception, fortement ressentie, du fait que le périmètre d'étude ne reprenne pas la totalité des communes de l'EPCI, n'a pas empêché les participants d'être très actifs dans les trois ateliers organisés.

Les conclusions seront validées par le conseil communautaire avant d'être présentées au comité syndical du Parc. Mais ici aussi, le besoin d'une meilleure lisibilité de l'action du Parc et de la répartition des tâches s'est fait sentir.

débats en région d'Ardres et vallée de la Hem



Bien qu'elle regrette que la totalité de son territoire n'ait pas été repris dans le périmètre d'étude de la nouvelle charte du Parc, la communauté de communes de la région d'Audruicq s'est investie pleinement avec les communes concernées dans

4 communes sur 15

l'émergence des priorités pour ce secteur de transition entre l'Artois et la Flandre. L'eau et les paysages sont au cœur des préoccupations, avec l'implication des habitants et la valorisation des patrimoines.



Dans le bocage boulonnais en 2008, 10 barrières traditionnelles de prairie ont été distribuées par le Parc (pour 36 demandes). Ces barrières traditionnelles de prairie font partie du petit patrimoine rural du bocage boulonnais. Réalisées en chêne de pays, elles répondent à un savoir-faire traditionnel et c'est pourquoi, le Parc souhaite conserver cet élément du paysage.

L'opération est ouverte à tous. Le Parc a établi des critères d'éligibilité : la barrière doit se trouver à l'entrée d'une prairie et cette dernière doit être en bordure de route ou de passage. De plus, des haies bocagères doivent se trouver de part et d'autre de l'entrée. Le financement est alors à hauteur de 80% du montant TTC de la fabrication de la barrière et de ses accessoires (loquet, pioche, charnière).

→ Philippe Majot : 03.21.87.84.66

A Alincthun, une collection de plantes fourragères en libre visite a été implantée afin de faire redécouvrir aux agriculteurs les légumineuses et les



graminées. Cette collection doit servir de référence afin de savoir comment se comporte l'herbe dans un milieu donné et donc celle qui convient le mieux au climat du Boulonnais. Cette sensibilisation s'est poursuivie dans le cadre de la journée « Autour de l'herbe » qui s'est déroulée le 16 juin dans quatre fermes de la région.

→ Mathieu Boutin : 03.21.87.86.34

A Clairmarais, 500 personnes se sont retrouvées pour la « Rando pour tous », organisée par le comité départemental de sport adapté, le Parc et l'ASCAI Handiloisirs. Cette journée consistait à sensibiliser le public du sport adapté à la lutte contre le tabagisme et faire se rencontrer handicapés et valides. Les participants ont été invités à découvrir le marais sur des parcours de 3 et 6 km.

→ Philippe Codeau : 03.21.87.84.64

Le Site des Caps a eu la visite de la nouvelle chargée de l'opération « Grands Sites » au ministère, les 4 et 5 juin. Cette visite a été l'occasion de présenter les aménagements réalisés et ceux qui restent à mettre en œuvre pour l'attribution du label « Grand Site de France »

→ Olivier Provin : 03.21.87.90.85

A Samer, le Parc était présent à la traditionnelle Fête des Fraises avec un spectacle sur le cheval boulonnais. Créé dans le cadre de l'opération de sensibilisation au patrimoine local « Dans le sillon des artistes », ce spectacle a été l'occasion de sensibiliser le public à l'intérêt de préserver la race de cheval boulonnais.

→ Delphine Panossian : 03.21.11.07.34



A Menneville, Vieil-Moutier et Wirwignes, 3 classes de cours moyen ont participé aux projets pilotes scolaires sur la découverte du jeu de quilles bouloonnais. Ainsi, les fêtes de ces écoles ont été l'occasion de présenter un carnet de rencontres basé sur les témoignages de joueurs



recueillis par l'association Hérit'Age et le Parc, ainsi que des dessins de quilles réalisés par les enfants. C'est à l'école de Wirwignes que sera présenté officiellement le jeu de quilles adapté pour les enfants.

→ Delphine Panossian : 03.21.11.07.34

A Condette, la première conférence 2009 du cycle « Vers de nouveaux types d'habitat en milieu rural » a eu lieu le samedi 20 juin sur le thème de la biodiversité dans les aménagements et les liaisons douces. A l'issue des interventions, la soixantaine d'élus et techniciens a découvert les aménagements réalisés dans la commune hôte. Deux autres conférences sont programmées en 2009.

→ Mélanie Huguet, 03.21.87.86.30

Mouvements du personnel

Un retour....

Laurence Castillon est de retour à l'animation de la commission locale de l'eau de l'Audomarois après son congé maternité.

Marie Hennequin, qui a assuré son remplacement, poursuit sa mission jusqu'en fin juillet.

La Lettre du Parc aux élus et partenaires est diffusée sur abonnement gratuit. Si vous souhaitez la recevoir, abonnez-vous :

- par téléphone : 03 21 87 90 90
- par fax : 03 21 87 90 87
- ou par courriel : info@parc-opale.fr

en indiquant bien vos coordonnées postales. Une version électronique est aussi diffusée par courriel.



Quand les habitants prennent le temps d'écrire

Près de 800 habitants, de 138 communes, ont répondu au questionnaire inclus dans le Journal des Habitants du Parc de mars 2009 diffusé toutes boîtes et sur les présentoirs installés dans les mairies. Les résultats ne doivent pas être considérés comme ceux d'un sondage, mais la contribution importante mérite d'être prise en considération. En voici une présentation partielle.

La première série de questions portait sur la perception du territoire. Globalement, on peut dire que les habitants du Parc ont une vision positive de l'évolution de leur territoire puisque

43 % des réponses se sont portées sur une estimation d'amélioration, 35 % sur un non changement et seulement 13 % sur une régression.

Les 5 sujets les plus cités comme s'étant améliorés localement :

- le tri des déchets (86 %)
- l'accès aux sites naturels (65 %)
- la valorisation des produits du terroir (57 %)
- l'image de notre territoire à l'extérieur (53 %)
- les énergies renouvelables (51 %)

Les 5 sujets les plus cités comme ayant régressé localement :

- l'activité économique (52 %)
- l'agriculture locale (23 %)
- la préservation des paysages (21%)
- l'intégration des nouvelles constructions (21 %)
- la convivialité dans votre quartier ou votre village (19 %)

La troisième série de questions invitait les habitants à choisir les axes de travail prioritaires pour l'avenir. Voici les 10 priorités qui émergent :

Pour les années à venir, quels sont, selon vous, les domaines d'action prioritaires		Nombre de citations	
1	Lutter contre les pollutions	390	51 %
2	Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement	334	43,8 %
3	Préserver la qualité de l'eau	334	43,8 %
4	Maintenir la diversité de la faune et de la flore	321	42,1 %
5	Préserver les paysages ruraux	239	31,3 %
6	Maintenir les commerces au village	238	31,2 %
7	Aider au développement des énergies renouvelables	228	29,9 %
8	Favoriser les productions agricoles pour une consommation locale	205	26,9 %
9	Favoriser les circulations douces (vélo, piéton...)	183	24,0 %
10	Lutter contre l'étalement urbain	174	22,8 %

« Sincèrement, le parc ne sert plus à rien aujourd'hui. »

« Continuez, le parc fait bien avancer les choses ! »

Les 833 commentaires laissés par les habitants sont révélateurs des questions que pose la révision de la charte du Parc. Les messages d'encouragement sont les plus nombreux.

« Bien que n'étant pas résidant du Parc, je connais parfois mieux le Parc que certains de ses habitants qui ne voient pas les merveilles autour d'eux. Pourquoi ? ... »

« Beaucoup de bonnes intentions mais dans les faits, aucun pouvoir... »

« Sur le secteur où j'habite, le Parc a permis de rendre la fierté aux habitants en permettant de connaître les traditions, la richesse de notre patrimoine naturel... »

→ François Mulet, 03 21 38 92 11



La Lettre du Parc n°11 - juillet 2009

ISSN 1620-9133. Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2009
 lettre d'information bimestrielle sur abonnement gratuit
 directeur de la publication : Philippe Dufurnes
 rédaction : Claire-Hélène Garreau, François Mulet
 photos Parc naturel régional, sauf mention contraire
 photo de couverture : Tournehem-sur-la-Hem (P. Morès)
 tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé
 imprimerie Gallet

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, avec la coopération du Conseil Général du Pas-de-Calais, et la participation de l'Etat, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



Maisons du Parc : - manoir du Huisbois à Le Wast
 - le grand Vannage à Arques

Adresse postale :
 Maison du Parc, BP 22, 62142 Colembert
 Tél. 03 21 87 90 90 - Fax 03 21 87 90 87
 courriel : info@parc-opale.fr - www.parc-opale.fr